

✓

AFFAIRE N° 12

FIXATION du tarif des cours de natation à être donné par le Maître Nageur à la Piscine du Barachois.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous proposer de fixer les tarifs des leçons de natation données par le Maître Nageur de la piscine municipale du Barachois de la manière suivante:

Leçon particulière	300 Fr
(dix bons)	2.400 Fr
Leçon collective	100 Fr par élève et par leçon./.

Le MAIRE. - Ces tarifs qui nous sont présentés par M. RIMEDI, Maître-Nageur avec l'accord de son capitaine, paraissent normaux.

Je mets aux voix.

roule
Adopté à l'unanimité, moins la voix de M. RAVILLY.